

23 mars 2009

Le Courrier Laval, Benoit Leblanc

Le Trait d'Union, Benoit Leblanc (23 avril 2009)

Grandes îles de l'archipel de Saint-François

Le PQ réclame la mise en réserve

La Conférence régionale du Parti québécois de Laval et Donato Centomo, ex-candidat du PQ, dénoncent l'attitude des députés libéraux de Laval qui renoncent à décréter une mise en réserve pour les trois grandes îles situées dans l'est de la rivière de Mille Îles.

Par voie de communiqué, le candidat défait dans la circonscription des Mille-Îles aux dernières élections provinciales a tenu à rappeler que les députés libéraux avaient pourtant pris officiellement l'engagement d'appuyer une mise en réserve des trois grandes îles lors d'un point de presse tenu le 3 novembre 2008 à la veille du déclenchement de la campagne électorale.

«Nous avons toujours affirmé que cet engagement était conditionnel. Le gouvernement n'achètera jamais les grandes îles de l'archipel de Saint-François. Il faudrait un partenariat entre les villes de Terrebonne, Laval, ainsi que des organismes de préservation de la faune», réplique Vincent Auclair, député libéral dans Vimont.

Protection définitive?

«Prétextant le fait que le danger de construction sur les îles est écarté, les députés libéraux renoncent donc aujourd'hui à un engagement pris en novembre dernier. Sur quoi se basent les députés libéraux pour renoncer à leur engagement, demande M. Centomo, puisque la Ville de Laval ne s'est pas encore prononcée sur ses intentions par rapport aux trois îles?»

Pour M. Centomo, en prônant la mise en réserve pour les trois grandes îles, il était évident dans l'esprit des citoyens que les députés libéraux acceptaient d'examiner des éléments de solution en vue d'en arriver à terme à une protection définitive des îles.

Processus d'évaluation

Pour Vincent Auclair, en plus de voir l'évaluation du potentiel écologique suivre son cours, la population devra rester vigilante envers une possible modification au règlement de zonage.

«Mais avec l'abrogation du règlement de zonage précédent [voir texte sur la consultation publique], la situation actuelle empêche tout développement rapide sur les îles. Néanmoins, Éco-Nature nous dit que ces îles ont une valeur écologique certaine et nous sommes en lien constant avec l'organisme Sauvons nos trois grandes îles. On veut préserver ce qu'il y a à préserver.»

Loi 216

Le président de la Conférence régionale du Parti québécois de Laval, Michel Leduc, tient pour sa part à rappeler que c'est grâce à l'action du Parti québécois, en octobre 2008, si le projet de loi 216 présenté par les libéraux et autorisant le dézonage sur l'île Saint-Joseph n'a pu être adopté. «Ce n'est qu'après coup, dans un mouvement d'opportunisme que les députés libéraux de Laval ont pris l'engagement

d'appuyer une mise en réserve des trois grandes îles», a fait savoir M. Leduc.

Le Parti québécois de la région de Laval maintient son appui à la demande du groupe Sauvons nos trois grandes îles qui réclame toujours une mise en réserve. Il s'engage à tout faire pour amener les députés libéraux de Laval à respecter leur promesse, et demandera aux députés du Parti québécois d'interroger la ministre Courchesne sur la question.

<http://www.courrierlaval.com/article-317270-Grandes-iles-de-larchipel-de-SaintFrancois.html>